

LE POIDS DE L'IMMIGRATION SUR LES FINANCES PUBLIQUES

EN RÉSUMÉ

Sujet récurrent du débat public, l'immigration a pourtant un **impact budgétaire faible**. Comme la plupart des pays de l'OCDE, la **France consacre moins de 1 % de son budget** à des programmes spécifiques pour l'immigration.

Quelques mises en gardes méthodologiques préalables sont nécessaires. Il n'y a **pas de méthode de calcul intégralement satisfaisante**. En général, on mesure le rapport coût/contribution à un moment T. Mais ces méthodes sont sensibles aux structures d'âge, aux qualifications et situations vis-à-vis de l'emploi, aux catégories migratoires (économique, familiale ou humanitaire) et ne tiennent pas compte des effets dynamiques de l'immigration (effets sur la croissance, sur les interactions, sur la recherche, sur la complémentarité entre activités...). **Toutes les contributions ne sont pas monétisables**. En outre, aucune naissance n'est neutre sur le plan fiscal, donc même les enfants de natifs-ves « coûtent ».

La contribution fiscale (impôts et cotisations) des immigré-es reste légèrement supérieure aux dépenses consacrées à leur protection sociale, santé et éducation. L'OCDE conclut que les programmes d'intégration « sont des investissements très utiles, largement rentables en termes budgétaires ». Les immigré-es coûtent très peu en éducation (arrivant en général après leurs études), peu en retraites et assez peu en santé (plutôt en bonne santé, ils et elles ont tendance à moins recourir aux soins). Ils et elles coûtent davantage en prestations chômage et hébergement social, notamment du fait de leur précarité et de discriminations persistantes. Même si leurs salaires sont inférieurs aux autres résident-es français-es, **leur contribution par les taxes (TVA) et cotisations sociales est massive**, un peu moins au titre de l'impôt (car leur niveau de vie plus faible). **Le bilan est donc proche de l'équilibre**.

LES DÉPENSES LIÉES À L'IMMIGRATION REPRÉSENTENT MOINS DE 1% DU BUDGET

Asile, accès à la nationalité et intégration

1,89 milliards d'euros pour les programmes dédiés à l'immigration, l'asile et l'intégration

Source : [Projet de loi de finances 2022](#)

Les mineurs non accompagnés (MNA)

3 211 Le ministère de la Justice a consacré 120 millions d'euros en 2021, mais l'essentiel de ce dispositif est financé par les départements, de façon variable. Il serait de l'ordre de **0,7 milliard d'euros**.

Source : [Sénat](#) ; JO 2019

Les bénéficiaires de l'AME ne coûtent pas plus (par personne) que les autres résidents

L'Aide Médicale d'Etat est une assurance publique gratuite destinée aux personnes en situation irrégulière résidant en France depuis plus de 3 mois.

C'est la seule prestation sociale pour les personnes en situation irrégulière, hors dispositifs d'urgence.

1,07 milliards d'euros

Budget prévisionnel 2022 de l'AME pour environ **370 000** bénéficiaires.

Source : [Sénat](#)

230 milliards d'euros

Budget prévisionnel de l'assurance maladie en 2022 pour **67 millions** de bénéficiaires.

Source : [Sénat](#)

RECOURS AUX PRESTATIONS SOCIALES

La clandestinité entraîne souvent une grande précarité et un moindre recours aux droits sociaux (méconnaissance, discriminations dans l'accès aux soins...)

Les immigrés consomment :

>> **moins de services de santé** que les natifs (0,94), beaucoup moins de dépenses d'éducation (0,29) et de dépenses de retraites (0,88)

>> **autant de dépenses de maladie/invalidité** (1,0)

>> **plus de dépenses familiales** (1,35), de chômage (1,29) et d'exclusion sociale/logement (1,81).

Source : [Ifrap](#)

51 % des personnes sont couvertes par l'AME parmi celles qui pourraient y recourir (60 % des femmes et 47 % des hommes).

Source : [IRDES](#)

1/3 des 68 000 bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées sont étrangers (644 M € au total en 2020)

Source : [Cour des comptes](#)

232 000 étrangers extra-européens parmi les 1,7 M de bénéficiaires du RSA en 2015, soit 1,2 milliards €.

Source : [Assemblée nationale](#)



DÉSINFOX VOUS RECOMMANDE DE CONSULTER...

Coordonnées disponibles sur demande

desinfox.migrations@gmail.com
medias.desinfoxmigrations@gmail.com

EMMANUELLE AURIOL

Toulouse School of Economics

EKRAM BOUBTANE

Université d'Auvergne

JEAN-CHRISTOPHE DUMONT

Chef de la division « Migration »,
OCDE

FRANÇOIS HÉRAN

Sociologue, Collège de France

MARIE MONCADA

Chercheuse, Sciences Po

HILLEL RAPOPORT

Paris School of Economics

FRANCESCA SIRNA

Chargé de recherche, CNRS

CHLOÉ TISSERAND

Chercheuse, Institut Convergences
Migrations

JÉRÔME VALETTE

Université Paris 1

Les spécialistes mentionnés ci-dessus sont indépendant-es de Désinfox Migrations.

Références

E. Auriol et H. Rapoport, « L'immigration qualifiée : un visa pour la croissance », CAE, 2021

F. Héran, « Désinfox #14 : Rapport de la Cour des comptes sur l'entrée, le séjour et le premier accueil des personnes étrangères en France : une lecture critique », ICM, 2020

OCDE, « Perspectives des migrations internationales 2021 »

Lionel Ragot, « Immigration et finances publiques », Conseil d'analyse économique, n°072-2021, novembre 2021

RTL, « Les aides sociales aux étrangers coûtent-elles 20 milliards d'euros, comme l'affirme Éric Zemmour ? », fact-checking, 28/02/22

Sideris, « Peut-on faire "20 milliards d'économies" en retirant les aides sociales aux étrangers ? », TF1, fact-checking, 24/11/21

C. Tisserand, « Désinfox #23 : Non, les immigré-es ne viennent pas en France pour profiter du système de soins », ICM, 2021